



# **ANBEF Printemps 2015**

**Association du Nouveau-Brunswick  
pour l'économie familiale**

## **INVITATION**

**Les membres du Conseil d'administration et le comité organisateur du congrès vous invitent à vous joindre à eux pour l'assemblée générale annuelle 2015 et la présentation de la conférencière invitée, l'honorable Kathy Rogers, Ministre du Développement social. Elle nous renseignera sur les initiatives du gouvernement visant à améliorer la qualité de vie des individus et des familles.**

**Samedi le 2 mai 2015**

**Pavillon Jacqueline Bouchard, Université de Moncton**

- |              |   |
|--------------|---|
| <b>9h00</b>  | <b>Inscription (léger déjeuner continental disponible)</b>                                    |
| <b>9h30</b>  | <b>Assemblée générale annuelle 2015 (local 010)</b>   |
| <b>11h00</b> | <b>Conférencière, l'honorable Kathy Rogers (local 010)</b>                                    |
| <b>12h15</b> | <b>Dîner au Bistro-lounge Le 63 (sur le campus)<br/>Coût : Selon vos choix de nourriture.</b> |

**ORDRE DU JOUR**  
**Réunion générale annuelle ANBEF**

**2 mai 2015**

**Pavillon Jacqueline-Bouchard, Université de Moncton, Moncton, N.-B.**

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| <b>1 Appel à l'ordre</b>                              | <b>Jeanne Godin</b>       |
| <b>2 Présence des administrateurs</b>                 | <b>Jeanne Godin</b>       |
| <b>3 Adoption de l'ordre du jour</b>                  | <b>Jeanne Godin</b>       |
| <b>4 Procès-verbal de la réunion 3 mai 2013</b>       | <b>Lydia Comeau</b>       |
| <b>5 Affaires découlant du procès-verbal</b>          | <b>Jeanne Godin</b>       |
| <b>6 Rapport de la présidente</b>                     | <b>Jeanne Godin</b>       |
| <b>7 Rapport de la trésorière</b>                     | <b>Aline Landry</b>       |
| <b>8 Rapports des comités et U. de M.</b>             |                           |
| <b>8.1 Comité d'examen</b>                            | <b>Julie Caissie</b>      |
| <b>8.2 Comité des plaintes</b>                        | <b>Margaret McCormack</b> |
| <b>8.3 Comité de discipline</b>                       | <b>Paulette Robichaud</b> |
| <b>8.4 Comité d'éducation</b>                         | <b>Barry Robertson</b>    |
| <b>8.5 Comité des bourses et des placements</b>       | <b>Jocelyne Savoie</b>    |
| <b>8.6 Comité des règlements administratifs</b>       | <b>Aline Landry</b>       |
| <b>8.7 Comité d'action sociale</b>                    | <b>Julie Caissie</b>      |
| <b>8.8 Rapport de l'Université de Moncton</b>         | <b>Murielle Gaudet</b>    |
| <b>9 Rapports des chapitres</b>                       |                           |
| <b>9.1 Chapitre de Moncton</b>                        | <b>Murielle Gaudet</b>    |
| <b>9.2 Chapitre de Saint John</b>                     | <b>Marilyn Upton</b>      |
| <b>9.3 Chapitre de Bathurst</b>                       | <b>Ida Nardini</b>        |
| <b>10 Correspondance</b>                              | <b>Tanya Hachey</b>       |
| <b>11 Nomination et élection</b>                      |                           |
| <b>11.1 Membre du conseil et fondés de signatures</b> |                           |
| <b>12 Questions en suspens</b>                        |                           |
| <b>12.1 Prévisions budgétaires</b>                    | <b>Aline Landry</b>       |
| <b>12.2 Congrès FIEF 2016 Séoul, Corée</b>            | <b>Jeanne Godin</b>       |
| <b>12.3 Congrès 2016</b>                              |                           |
| <b>13 Levée de la réunion</b>                         |                           |



**4. COMPTE RENDU**  
**RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ANBEF le 3 mai 2014**  
**Université de Moncton, Moncton, N.-B.**

**1. Appel à l'ordre**

La réunion est ouverte à 12: 51 par la présidente, Jeanne Godin.  
Le quorum est atteint avec 20 membres et 1 vote par procuration.

**2. Présences des administrateurs**

Jeanne Godin, présidente  
Jocelyne Savoie, présidente désignée  
Angèle Maillet, trésorière  
Barry Robertson, président sortant  
Joline Gautreau, secrétaire procès-verbaliste  
Tanya Hachey, secrétaire à la correspondance  
Riba Riordon, présidente du Chapitre de Bathurst  
Murielle Gaudet, présidente du Chapitre de Moncton; représentante de U. de Moncton  
Julie Caissie, registraire  
Absente : Marilyn Upton, présidente du Chapitre de Saint-Jean

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Riba Riordon, appuyé de Charline Maillet, propose que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

12.3 Signataires au compte

12.4 Suivi de la présentation de ce matin par la Ministre Shephard

**4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 3 mai 2013**

Joline Gautreau, appuyé de Marilyn Ferguson-Mallet, propose que le procès-verbal de la réunion du 3 mai 2013 soit adopté avec les corrections (version anglaise) aux numéros :  
8.6 website's cost 'is' instead of 'in', 'Reba' changed to: Riba  
13.2 change 60 000 \$ to 65 937.01 \$ Adoptée.

**5. Affaires découlant du procès-verbal**

La présidente confirme que tel que proposé au point 13.4.1 un communiqué de presse avec photo de Claudette Bradshaw, nouvelle membre honoraire, à été envoyé au *Telegraph Journal* (Annonce payée 8 juin 2013) et à *l'Acadie Nouvelle* (annonce gratuite samedi 17 août 2013). En plus, l'annonce a été publiée gratuitement dans le *Moniteur acadien* le 19 juin 2013.

**6. Rapport de la présidente**

Jeanne Godin présente son rapport tel que publié à la page 9 du Bulletin du printemps 2014.

## **7. Rapport de la trésorière**

Angèle Maillet, appuyée de Jocelyne Savoie, propose l'adoption de son rapport écrit. Adoptée. Voir le rapport publié à la page 10 du Bulletin du printemps 2014.

## **8. Rapport des comités**

Aline Landry, appuyée de Ghislaine Arsenault, propose de demander le vote pour l'ensemble des rapports; exception faite du rapport financier. Adoptée.

### **Comités législatifs :**

#### **8.1 Comité d'examen**

Julie Caissie présente son rapport pour 2013-2014. Voir le rapport publié à la page 11 du Bulletin du printemps 2014. Soixante et une personnes ont fait demande et ont été acceptées en vue de l'immatriculation (15 membres actifs, 37 sans emploi et 8 membres étudiants). Selon la registraire, les pièces justificatives prescrites par les règlements administratifs ayant été remises, personne n'a eu à écrire d'examen.

**8.2 Comité des plaintes et 8.3 Comité de discipline** - Aucune activité à signaler.

### **Comités permanents :**

#### **8.3 Comité des bourses et des placements**

Voir le rapport publié aux pages 12 et 13 du Bulletin du printemps 2014.

#### **8.4 Comité d'éducation**

Le président du comité, Barry Robertson, nous informe que la plupart des membres ont accumulé les points requis pour l'éducation continue et que plusieurs dépassent même le nombre de points recommandés.

#### **8.5 Comité des relations publiques**

Julie Caissie nous fait part du besoin d'une personne pour coordonner et faire la mise à jour du site web. Le site pourrait contenir des communiqués de presse, invitations aux conférences, photos etc. Riba Riordon, appuyée de Marilyn Ferguson-Mallet, propose d'embaucher une personne pour faire les mises à jour nécessaires au site web pour 500 dollars par année. Proposition rejetée. Jocelyne Savoie, appuyée de Marilyn Ferguson Mallet, propose d'apporter ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil. Adoptée.

#### **8.6 Rapport Université de Moncton**

Voir le rapport publié aux pages 14 et 15 du Bulletin du printemps 2014.

## **9. Rapports des chapitres**

### **9.1 Chapitre de Moncton**

Voir le rapport publié à la page 16 du Bulletin du printemps 2014. Suite à la présentation de son rapport, Murielle Gaudet discute de la participation des membres de même que le nombre de réunions par année exigés par les règlements. Aline

Landry souligne qu'il serait intéressant de comparer le pourcentage de participation dans les autres Chapitres. Marion MacEachern se demande la raison pourquoi les membres ne viennent pas aux réunions. S'agit-il d'un manque d'intérêt ou autre?

## 9.2 **Chapitre de Bathurst**

Voir le rapport publié aux pages 14 et 15 du Bulletin du printemps 2014.

## 9.3 **Chapitre de Saint-Jean** - Aucun rapport.

Barry Robertson, appuyé de Marion MacEachern propose l'adoption de tous les rapports présentés. Adoptée.

## 10. **Correspondance**

Nous sommes invités à faire un don à la *Canadian Home Economics Foundation - Fondation canadienne pour l'économie familiale* par la poste ou en utilisant leur site web.

## 11. **Nomination et élection**

Murielle Gaudet, présidente du comité de nomination présente comme membres du Conseil pour 2014-2015 :

1. Jeanne Godin, présidente
2. Barry Robertson, président sortant
3. Jocelyne Savoie, présidente désignée
4. Julie Caissie, registraire
5. Tanya Hachey, secrétaire à la correspondance
6. Murielle Gaudet, représentante de U de M

Murielle Gaudet nous informe que 2 postes sont à combler : secrétaire procès-verbaliste et de trésorière. Aline Landry accepte que son nom soit en lice comme trésorière et Lydia Comeau comme Secrétaire procès-verbaliste.

Murielle Gaudet, appuyée de Margaret McCormack, propose que les nominations cessent. Adoptée. Suite à trois demandes, il n'y a aucune autre nomination provenant de la salle; les deux candidates acceptent et sont donc élues par acclamation.

## 12. **Affaires nouvelles**

### 12.1 **Rencontre de la Fédération internationale d'économie familiale (FIÉF) à London, Ontario**

Comme la prochaine rencontre de la FIÉF se tiendra au Canada du 22 au 24 juillet 2014 à London, Ontario, le Conseil souhaiterait voir deux de nos membres y participer.

Marion MacEachern, appuyée de Riba Riordon, propose de rembourser jusqu'à 1 000 \$ par personne pour les frais encourus de deux membres qui rencontreraient un des critères suivants : plus de 8 ans d'expérience comme membre et l'autre, moins de 8 ans d'expérience. Adoptée.

### **12.2 Prévisions budgétaires 2014-2015**

Voir le rapport publié à la page 20 du Bulletin du printemps 2014. Angèle Maillet, appuyée de Jocelyne Savoie, propose que les ristournes aux Chapitres passent de 5 à 10 dollars par membre. Adoptée.

### **12.3 Fondés de signatures**

Riba Riordon, appuyée de Margaret McCormack, propose que les signataires aux comptes de l'ANBEF soient : Jeanne Godin, présidente, Aline Landry, trésorière, et Jocelyne Savoie, présidente désignée. Adoptée.

### **12.4 Suivi à la présentation de la Ministre Shephard**

Margaret McCormack, appuyée de Marilyn Ferguson Mallet, propose d'envoyer une lettre à la Ministre Shephard ayant deux parties : la remerciant pour sa présentation au congrès 2014 et lui demandant une réunion avec l'honorable Marie Claude Blais, Ministre de l'Éducation. Adoptée.

Un membre est resté sans réponse à sa question posée à la Ministre lui demandant si des fonds seraient disponibles à son Ministère pour envoyer des représentants à la rencontre de juillet 2014 à London, Ontario. Ayant suffisamment de fonds, le Conseil n'y a pas donné suite.

Marion McEachern qui habite la région de Saint-Jean se porte volontaire pour rencontrer la Ministre Shephard. Elle serait accompagnée de la présidente, Jeanne Godin.

## **13. Congrès 2015**

Un questionnaire fut envoyé aux membres leur demandant de voter pour garder le statut quo ou d'alterner pour avoir le congrès seulement aux deux ans. Douze (12) membres sur 15 ont voté pour garder le format actuel pour le congrès tandis que trois membres ont votés pour avoir le congrès aux deux ans.

Jeanne Godin aimerait créer un comité provincial pour planifier le prochain congrès de l'ANBEF et demande s'il y a des volontaires. Les personnes suivantes acceptent de siéger au comité : Barry Robertson, Marion MacEachern, Julie Caissie et Riba Riordon.

Riba Riordon, appuyée de Lise Jaillet propose que le congrès 2015 ait lieu à Moncton. Adoptée.

## **14. Levée de la réunion**

La réunion se termine à 14h25.

Joline Gautreau (en l'absence de Lydia Comeau)

Jeanne Godin, président

## 6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Après un long hiver, où nous avons dû faire face à d'énormes quantités de neige, nous sommes heureux de voir l'arrivée de notre réunion annuelle ! S'il vous plaît joignez vous à nous le 2 mai à Moncton pour assister à la 95<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'ANBEF ! Bien que ce soit un évènement d'une demi-journée, nous espérons que ce sera une bonne occasion de renouveler votre engagement à notre profession et que nous quitterons Moncton avec un sentiment d'accomplissement revitalisé.

Au cours de l'année, le conseil a eu quatre réunions :

la première a eu lieu le 15 octobre 2014,

la deuxième a été tenue le 3 décembre 2014,

la troisième réunion a eu lieu le 3 février 2015 et

la quatrième aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2015, à Moncton, le jour précédent l'AGA.

Tel que mentionné dans notre dernier bulletin, suivant l'AGA de mai 2014, plusieurs démarches ont été prises pour rencontrer la ministre Shephard. Malheureusement, en raison de nombreuses annulations, cette rencontre n'a pas eu lieu. Suite à l'élection provinciale en septembre, il a été décidé que nous allions rencontrer la nouvelle ministre, Cathy Rogers. En février, il a été décidé de l'inviter à notre réunion annuelle.

Un comité a été formé afin de mettre à jour les règlements administratifs de l'Association. Ces règlements n'ont pas été modifiés depuis 2004. Aline Landry, Murielle Gaudet et moi-même avons travaillé diligemment (spécialement Murielle et Aline!) et en collaboration avec les chapitres pour apporter les modifications proposées à l'AGA. Au cours de l'année vous avez aussi été invités à nous communiquer les modifications que vous souhaitiez voir. Les modifications proposées vous ont été envoyées par courriel le 15 avril 2015, elles sont incluses dans ce bulletin et seront votées à l'AGA. Pendant l'année, l'Association a appuyé un projet novateur suggéré et géré par le chapitre de Bathurst. Bien que le projet soit toujours en cours, nous attendons avec impatience les résultats de cette initiative et son application à d'autres régions et son impact sur la profession.

Je ne peux conclure ce rapport sans souligner le travail des membres qui continuent de s'engager dans l'association : soit au niveau du chapitre, de la province ou pour l'organisation de la conférence. J'aimerais aussi souhaiter une expérience agréable à notre nouvelle présidente Jocelyne Savoie et comme présidente sortante, je lui offre mon appui continu.

Finalement et comme d'habitude, je vous rappelle de ne pas oublier d'apporter ce bulletin avec vous à la conférence. Au plaisir de vous voir à la conférence !

Jeanne Godin EFI, Ph.D.

Présidente ANBEF



## 7. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

État des revenus et des dépenses du 1 mars 2014 au 1 mars 2015

Actifs : Fonds légal, le 1 mars 2015	20 796,54
Solde au compte courant (folio 47712) le 1 mars 2014	2 469,24

<u>REVENUS</u>	<u>PRÉVUS</u>	<u>RÉELS</u>	<u>DIFFÉRENCE</u>
Cotisations 2014-2015	4 500	2 825	(1675)
Cotisations 2015-2016			925,00
Remboursement - avance congrès	300	200	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 800</b>	<b>3 025</b>	<b>(1775) 3 025,00</b>

<u>DÉPENSES</u>	<u>PRÉVUES</u>	<u>RÉELLES</u>	<u>DIFFÉRENCE</u>
Comité congrès	300	200,00	100,00
Casier postale	160	-	
Cotisations FIÉF-IFHE	220	425,00- 2 ans	7,50
Honoraire du registraire	500	500,00	
Frais reliés renouv. cotisations	500	-	
ACEÉH- ACHES	500	500,00	
Réunions du Conseil	2 700	1 023,84	1 676,16
Bulletin	500	553,66	(53,66)
Comités légaux	300	-	
Comités permanents	700	151,70	548,30
Ristournes aux chapitres	500	240,00	260,00
Traduction	350	150,00	200,00
Frais bancaires	0	17,00	(17,00)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 730</b>	<b>3 761,20</b>	<b>3 761,20</b>
Transféré 2 000 \$ du fonds légal et 1 800 \$ du fonds des bourses d'études.			3 800,00
Transféré du fonds légal; l'intérêt sur ce placement était le plus bas.			

### DÉPENSES PAYÉES PAR LE FONDS DES BOURSES D'ÉTUDES

Comité des bourses d'études	477,49	
Déléguée – rencontre FIÉF	1 330,08	
Bourse d'études (Véronique Cormier)	1 000,00	
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 807,57</b>	<b>2 807,57</b>

### DÉPENSES PAYÉES PAR LE FONDS DES PROJETS SPÉCIAUX

Site web	186,45	
Projet du chapitre de Bathurst	750,00	
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>936,45</b>	<b>936,45</b>

Solde au compte de chèques (folio 47712) le 1 mars 2015	2 714,02
Chèque en circulation : renouvellement des cotisations	456,16

Aline Landry, EFI, trésorière ANBÉF



## 8.1 RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN

Du 1 mars 2014 au 1 mars 2015, soixante et dix (70) personnes ont fait demande en vue de l'immatriculation et nous avons un membre honoraire. Tous rencontraient les conditions requises selon les lignes directrices de l'Association.

Ces 70 économistes familiales sont réparties entre les catégories suivantes :

- 18 membres actifs (1 à Fredericton, 11 à Moncton, 4 à Bathurst et 2 ailleurs au N.-B.)
- 41 sans emploi (40 sont à la retraite)
- 11 étudiantes

Julie Caissie, EFI, Ph.D., Registraire de l'ANBEF

## 8.2 RAPPORT DU COMITÉ DE PLAINTES; 8.3 RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Selon les présidentes, Margaret McCormack et Paulette Robichaud, aucune action à rapporter.

## 8.4 RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

## 8.5 RAPPORT DU COMITÉ DES BOURSES ET DES PLACEMENTS

Le vendredi 14 novembre 2014, les membres du comité, Riba Riordon, Barry Robertson et Jocelyne Savoie, se sont réunis au 2617 Ch. Ste-Louise, Ste-Rosette afin d'étudier les candidatures et sélectionner le ou les récipiendaires des bourses offertes par l'Association du N.-B. pour l'économie familiale. Seulement une étudiante avait postulé pour la bourse de l'ANBEF et sa demande fut retenue. Il s'agit de Véronic Cormier, étudiante en 4<sup>e</sup> année en Études familiales avec mineure en sociologie. Véronic a obtenu une bourse de l'ANBEF de 1 000 \$. Cette bourse a été envoyée au registraire de l'U de M pour qu'elle soit créditée à Mad. Cormier. Toutes nos félicitations à Mad. Cormier!

Comme il n'y a pas eu de demande pour la Bourse à la mémoire de Thelma Sewell ni pour la Bourse à la mémoire de Helen Crocker, le Comité a fait une proposition au Conseil pour augmentant la valeur des bourses. Le Conseil a adopté la proposition pour augmenter en 2015-2016 le prix des bourses d'études et l'octroi de perfectionnement professionnel comme suit :

1. Chaque bourse de 1 000 \$ de l'ANBEF augmenterait à 1 500 \$ chacune.
2. La Bourse à la mémoire de Thelma Sewell de 500 \$ augmenterait à 1 000 \$
3. La Bourse à la mémoire de Helen Crocker de 1 000 \$ augmenterait à 1 500 \$
4. L'octroi pour le perfectionnement professionnel pourrait aller jusqu'à 1 500 \$

### Placements (folio 47713)

	\$
1) <b>Fonds des bourses d'études</b> Le 1 mars 2014	80 829,81
Intérêt à 1,700%; échéance 24 février 2016	+1 351,92
Retrait pour dépenses	- 1 800,00
Le 1 mars 2015, le <i>Fonds des bourses d'études</i> est	80 407,09

<b>2) Fonds pour les projets spéciaux</b> Le 1 mars 2014	67 125,25
Intérêt à 1,950%; échéance 20 mars 2016	+ 1 320,71
Le 1 mars 2015, le fonds pour les projets spéciaux est	68 445,96

Jocelyne Savoie, présidente du comité des bourses d'études et placements

## 8.3 RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

**Les mots soulignés dans le texte sont les changements proposés par le Comité.**

### No. 3 Ensemble des membres et résignation

3.04 Catégories de Membres - L'Association est composée de cinq catégories de membres :

1) Membre ~~ordinaire~~-actif.

3.05 Membre ~~ordinaire~~-actif.

Toute personne dûment immatriculée en vertu de la Loi qui est employée en moyenne plus de 10 heures et plus par semaine et est considérée membre ~~ordinaire~~-actif.

3.08 Membre étudiant

Toute personne inscrite à temps plein dans un programme d'étude visant l'obtention d'un diplôme en économie familiale à une université canadienne ~~éligible pour envoyer des membres à l'Association canadienne des étudiants en écologie humaine (ACEEH)~~ sera considérée membre étudiant. Un membre étudiant ne peut utiliser le titre « économiste familiale », ni « pratiquer l'économie familiale » et n'a pas droit de vote.

Une personne admissible comme membre ~~ordinaire~~ actif qui est inscrite à un programme d'études de deuxième ou troisième cycle à temps plein pourra être considérée comme membre étudiant tout en maintenant tous les droits et privilèges d'un membre actif.

### No. 5 Conseil

5.03 Représentant(e)s des facultés – Nomination et durée du mandat

Une représentante de la faculté d'économie familiale de chaque établissement d'enseignement supérieur du N.-B. offrant un programme de Baccalauréat ès arts ou Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation avec majeure en études familiales sera élue par les membres.

5.05 Réunions du Conseil

(a) Fréquence et avis de convocation

Le Conseil se réunit au moins ~~quatre (4)~~ trois (3) fois par année pour diriger les affaires de l'Association par appels conférence ou autres.

(e) Procès-verbaux

Les procès-verbaux sont rédigés en français ou en anglais suite à chaque réunion et une première ébauche sera envoyée aux participantes dans les 15 jours après la réunion pour vérifier s'il y a des erreurs ou omissions. Le procès-verbal corrigé sera envoyé à tous les membres du Conseil et présenté pour adoption à la prochaine réunion.

## **No. 6 Comité de direction**

6.03 Réunions du comité de direction - Suite à chaque réunion du comité de direction, un procès-verbal sera rédigé et la première ébauche envoyée aux participantes dans les 15 jours suivants pour vérifier s'il y a des erreurs ou omissions. Le procès-verbal corrigé sera envoyé à tous les membres du comité de direction et présenté pour adoption à la prochaine réunion.

### **6.04 Fonction des membres du comité de direction**

b) Le ou la présidente désignée doit

- présider le comité des bourses et des placements.

c) La secrétaire à la correspondance doit

- recueillir et envoyer les dossiers et la documentation sur l'Association et ses membres aux Archives provinciales à chaque année après l'AGA;
- communiquer les activités de l'Association à la presse aux médias.

### **TRANSFÉRER LA RESPONSABILITÉ DES PLACEMENTS DE LA PRÉSIDENTE DÉSIGNÉE À LA TRÉSORIÈRE**

d) Le ou la trésorière doit

- informer l'Association de la situation et des revenus de ses placements dans un rapport annuel;
- évaluer et recommander les placements productifs d'intérêt appropriés dans lesquels investir les fonds excédentaires provenant de la vente du livre de recettes. Les recettes tirées des placements et des ventes du livre de recettes de 1957 continuent de servir à constituer les bourses;
- s'assurer que l'argent accumulé provenant de la vente de l'édition 1986 du livre de recettes de l'ANBEF pourra être utilisé pour les besoins de l'Association à la discrétion du Conseil.

e) Le ou la secrétaire du procès-verbal doit

- rédiger et envoyer les procès-verbaux aux participants 15 jours après la réunion pour vérifier s'il y a des erreurs ou omissions; le procès-verbal corrigé sera envoyé à tous les membres du comité de direction et présenté pour adoption à la prochaine réunion.
- Préparer une copie des procès-verbaux des réunions de l'année courante; les donner à la secrétaire à la correspondance à l'AGA pour qu'elle les dépose avec les autres choses apportées aux archives provinciales à chaque année.

(f) Le ou la registraire doit

- siéger au comité d'éducation.

## **No. 7 Assemblée générale annuelle de l'Association (AGA)**

- 7.01 La conférence annuelle peut comprendre ~~au moins~~ deux séances; l'une de celles-ci est entièrement consacrée aux affaires de l'Association et est appelée l'AGA.
- 7.04 L'ordre du jour de l'AGA doit comprendre les points suivants:  
(l) fondés de signature  
(m) questions en suspens  
(n) affaires nouvelles  
(o) ajournement.

## **No. 11 Chapitres**

- 11.01 Composition
- (a) Chaque année lorsque le chapitre présente sa demande au Conseil pour être acceptés; il devra inclure les noms des membres de leur Comité de direction, soit la présidente, présidente désignée la trésorière et de la secrétaire.
- (d) Le chapitre tiendra un minimum de ~~quatre~~ deux réunions par années.
- (f) Un rapport annuel écrit des activités et un rapport du statut financier du chapitre sera envoyé au Conseil au moins 1 mois avant l'AGA.
- (h) Un chapitre qui veut cesser de fonctionner doit ~~faire parvenir sa demande écrite au~~ en informer le Conseil par écrit.

## **No. 12 Comités**

### 12.06 Le comité d'éducation

Le comité d'éducation doit être responsable de l'éducation continue obligatoire pour les membres actifs et promouvoir l'éducation selon les besoins de ~~l'Association~~ ses membres. Il sera composé de la présidente sortante (présidera le comité), la registraire et un membre à la retraite.

### 12.07 Fonction du comité des bourses d'études ~~et des placements~~

Le comité des bourses ~~et des placements~~ doit

Ne s'applique plus - OMETTRE

- ~~—assurer la promotion, la distribution, le lieu et la publicité du livre de recettes;~~
- ~~—tenir les livres de comptabilité et faire des recommandations au sujet des révisions et des~~
- ~~—commandes de nouvelles éditions du livre de recettes, selon le besoin.~~

### Les 3 RESPONSABILITÉS SUIVANTES TRANSFÉRÉES À LA TRÉSORIÈRE

- informer l'Association de la situation et des revenus de ses placements dans un rapport annuel;
- évaluer et recommander les placements productifs d'intérêt appropriés dans lesquels investir les fonds excédentaires provenant de la vente du livre de recettes. Les recettes tirées des placements et des ventes du livre de recettes de 1957 continuent de servir à constituer les bourses;
- s'assurer que l'argent accumulé provenant de la vente de l'édition 1986 du livre de recettes pourra être utilisé pour les besoins de l'Association à la discrétion du

## Conseil.

Le comité des bourses d'études doit

- distribuer l'information pour les bourses d'études aux personnes appropriées
- recevoir et évaluer les demandes pour les bourses en économie familiale offertes par l'Association;
- ~~choisir les récipiendaires et attribuer les bourses; communiquer le nombre de bourses offertes et le nom du récipiendaire. Le nombre et leur montant est fixé par le Conseil.~~

La phrase précédente énumérait plusieurs fonctions. Écrites dans les 2 phrases suivantes.

- choisir les récipiendaires et attribuer le nombre de bourses et leur montant selon les directives du Conseil;
- communiquer le nombre de bourses offertes et le nom des récipiendaires au Conseil et aux médias;
- présenter les demandes pour les octrois au Conseil;
- présenter ~~la bourse~~ le prix de mérite aux étudiants universitaires suite aux recommandations de la représentante des facultés;
- présenter un rapport annuel écrit.

---

## Annexe A – Cotisations

Il y a trois catégories de cotisations :

1. Frais de demande ~~d'immatriculation-d'inscription~~

Des frais non-remboursables de 25 \$ s'appliquent lors de la première demande d'inscription pour un membre ~~ordinaire~~ actif ou un membre sans emploi. Ces frais ne s'appliqueront pas aux membres étudiants, qui l'année de l'obtention de leur diplôme, deviennent membres ~~ordinaires~~ actifs ou membres sans emploi.

3. Cotisation annuelle

(a) La cotisation annuelle pour un *membre ~~ordinaire~~ actif* est de 100 \$

Si un membre actif est inscrit à l'université à temps plein, la cotisation annuelle sera 30 \$;

(b) La cotisation annuelle pour un *membre étudiant* est de 25 \$

De mars l'année de l'obtention de son diplôme à mars l'année suivante, même si sa catégorie change y inclus tous les droits et privilèges de sa catégorie suite à un emploi.

Adopté à l'AGA 2008-2015

Membres du comité : Jeanne Godin, Murielle Gaudet et Aline Landry.



## 8.8 RAPPORT DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

### École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANEF) Faculté des sciences de la santé et services communautaires

#### Inscription à l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales à l'hiver 2015

B.A. majeure études familiales :	10 étudiantes
B.A.-B.Ed. majeure études familiales :	2 étudiantes
Mineure Développement personnel et social	32 étudiantes et étudiants
Maîtrise en nutrition-Alimentation :	3 étudiantes
B.Sc. nutrition :	74 étudiantes et étudiants 16 étudiantes et étudiants en 5 <sup>e</sup> année internat

#### Remise des diplômes en février 2015

Quatre finissantes B.A majeure Études familiales : 1) Mélanie Blanchard, 2) Marie-Ève Boudreau, 3) Annie Godin et 4) Stéphanie Williams.

**Remise des diplômes en mai 2015 :** 1) Véronic Cormier BA majeure études familiales et  
2) Marie-Pier Martel BA, BEd majeure études familiales

#### Activités à l'ÉSANEF :

**Janvier 2015** - Association canadienne des étudiants en écologie humaine (ACEEH-ACHES) :

Déléguée senior : Alice Dostie ; Déléguée junior : Hélène Fiolek

La conférence ACEEH a eu lieu en janvier 2015 à University of Manitoba. Cinq étudiantes ont participé : Alice Dostie, Hélène Fiolek, Véronic Cormier, Emilie Haché et Elizabeth Meloche.

**Février 2015** – La Soirée des mérites a eu lieu pour souligner le succès des étudiantes et des étudiants qui se sont distingués dans leur rendement universitaire exemplaire.

#### B. ès sciences (nutrition)

1<sup>ère</sup> année - Jasmine LeBlanc

2<sup>e</sup> année - Julie Bossé

3<sup>e</sup> année - Caroline Doucet

4<sup>e</sup> année = Caroline Charron

5<sup>e</sup> année - Karine Soucy

#### Baccalauréat ès arts (majeure en études familiales)

3<sup>e</sup> année - Érika Lévesque

4<sup>e</sup> année - Stéphanie Williams

### **B.A.-B. Éd. (majeure en études familiales)**

3<sup>e</sup> année Marie-Hélène Ferguson

### **Maîtrise ès sciences (nutrition – alimentation)**

Nicole Arsenault

### **Toutes nos félicitations!**

**Mars 2015** - Mois de la nutrition : Cette année le thème était « Préparez chez vous et emportez avec vous ». Les étudiantes et les étudiants en nutrition ont organisé quelques activités telles que des kiosques d'informations sur le campus et dans la communauté, des émissions à la radio, etc. visant à aider les gens à bien manger tout au long de la journée, que ce soit au travail, à l'école ou dans vos activités familiales.

**B.Sc. Nutrition** L'ÉSANÉF a obtenu l'agrément complet par les Diététistes du Canada jusqu'en 2019.

### **Abolition du programme de la Maîtrise ès sciences (études familiales)**

Il a été recommandé d'abolir ce programme de 2<sup>e</sup> cycle (admission suspendue depuis 2002). Cependant, les étudiantes et étudiants voulant poursuivre une formation de 2e cycle dans le domaine des études familiales pourront s'inscrire au nouveau programme de Maîtrise en sciences de la santé qui sera offerte par la faculté (FSSSC) prochainement.



### **La Fondation canadienne pour l'Économie familiale**

N'oubliez pas de consulter le site web [www.chef-fcef.ca](http://www.chef-fcef.ca) pour les détails concernant les bourses et les subventions pour divers projets communautaires et de recherche. Également, plusieurs revues de l'Association canadienne d'économie familiale ont été numérisées (1978-2002) donc possibilité de les consulter.

Vous pouvez aussi supporter la FCEF en faisant un don et un reçu officiel pour fins d'impôt vous sera fourni.

Murielle Gaudet, Ph.D., EFI,  
Membre du Conseil d'administration

## 9.1 RAPPORT DU CHAPITRE DE MONCTON

### Calendrier 2014-2015 – Chapitre de Moncton

#### **1<sup>ère</sup> Réunion – 11 décembre 2014**

*Thème : Partage des fêtes*

#### **2<sup>ème</sup> Réunion – 20 janvier 2015**

*Thème : Où travaillent nos économistes familiales?*

Invitées : Stéphanie Arsenault, Nathalie Gagnon, Joline Gautreau et Lisa Léger

#### **3<sup>ème</sup> Réunion – 24 mars 2015**

*Thème : Journée mondiale pour l'économie familiale - FIEF et Sécurité alimentaire*

Invitées : Julie Caissie, PhD; et Sonia Blaney, PhD.

#### **4<sup>ème</sup> Réunion – 21 avril 2015**

AGA du Chapitre de Moncton et Cérémonie de prise de bague

### Exécutif pour 2014-2015

Murielle Gaudet, présidente; Joline Gautreau, présidente désignée; Lise Jailliet, secrétaire; Angèle Maillet, trésorière.

### **Budget 2014-2015**

<b>Actifs/Assets 9 avril 2014 :</b>		<b>741.40</b>	<b>\$</b>
<b>Revenu / Income</b>			<b>\$</b>
Ristourne 2014	320.00		
Profit AGA 2014	67.65		
Total	387.65		
<b>Dépenses/Expenses :</b>			
Collation & cadeaux pour réunion	99.84		
Don – ACEEH conférence 2015	100.00		
Autres	40.00		
<b>Total des dépenses/ Total expenses :</b>	239.84		
<b>Revenu sur dépenses – Income over expenditures</b>		<b>147.81</b>	
<b>Solde/Balance 09 avril 2015:</b>		<b>889.21</b>	
Folio 9570 Caisse Populaire Dieppe-Memramcook			

Préparé par/Prepared by Angèle Maillet, EFI/PHEc, Trésorière/Treasurer 09-04-2015

Murielle Gaudet, EFI, Ph.D., Présidente du Chapitre de Moncton



### 9.3 RAPPORT DU CHAPITRE DE BATHURST

Le Chapitre de Bathurst a tenu quatre réunions. En plus des affaires courantes, notre réflexion a porté sur l'Économiste Familiale, ses compétences, sa présence et son rôle dans notre société actuelle.

Comme première démarche nous avons pris connaissance de la situation, présentement, dans le District Scolaire Nord - Est. Nos résultats sont comparables à ceux de la recherche de Kim Leblanc effectuée en 2013. La situation s'est encore détériorée depuis.

Cette réalité a mené à l'embauche d'une personne ayant pour mandat de faire une étude globale et complète de notre réalité. C'est un travail actuellement en progression qui suscite des discussions et des échanges intéressants.

Ida Nardini, Présidente du chapitre de Bathurst

### RAPPORT FINANCIER DU CHAPITRE DE BATHURST

1<sup>er</sup> mars 2014 au 28 février 2015

Solde au compte en date du 1 mars 2014		\$ 343,31
Revenu :		
Cotisations des membres 2014-2015	100,00	
Remboursement des frais à Caisse pour 2013	87,40	
Projet spécial du Chapitre	750,00	
Total des revenus	937,40	
Dépenses :		
Frais bancaires (mars 2014-2015)	57,65	
Frais cartable envoyé au GNB	30,00	
Total des dépenses	87,65	
Revenus sur dépenses		849,75
Solde au compte en date du 28 février 2015		1 193,05

Membres du bureau de direction du Chapitre pour 2014-2015 : Ida Nardini, présidente; Jolaine Thomas, présidente désignée; Jocelyne Savoie, secrétaire; Lisa Landry, trésorière.

### 10. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance spécifique a mentionnée.

Tanya Hachey, EFI, secrétaire à la correspondance

## 12.1 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016

Actifs :	\$
Deux parts d'adhésion à la Caisse Populaire Beauséjour Ltée pour 2 comptes	200,00

Trois placements pour différents fonds :	\$
Fonds légal	20 787,88
Fonds des bourses d'études	80 407,09
Fonds des projets spéciaux	68 445,96
Total – 3 placements	169 640,93

---

	\$
En caisse le 1 mars 2015	2 714,02

REVENUS	PRÉVUS
Cotisations 2015-2016 (à date)	3 300
Remboursement avance congrès	200
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 500</b>

DÉPENSES	PRÉVUES
Avance au Comité du congrès	200
Casier postale à Moncton	160
Cotisations Fédération internationale économie familiale**	220
Honoraire du registraire	500
Gestion du site web par la sec. à la correspondance*	500
Frais renouvellement cotisations	500
Ass. canadienne des étudiants en écologie humaine**	500
Réunions du Conseil	2 700
Bulletin de nouvelles	500
Comité légaux	300
Comité permanents	700
Ristournes aux Chapitres	500
Traduction	350
Frais bancaires	10
<b>TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES</b>	<b>7 640</b>

\* Remboursé par le fonds des projets spéciaux.

\*\* Remboursé par le fonds des bourses d'études.

NB: Afin d'équilibrer le budget de 2015-2016, il faudra possiblement puiser dans les placements des 3 différents fonds.

Aline Landry, EFI, trésorière

## FORMULAIRE DE PROCURATION

Par la présente, je \_\_\_\_\_, membre en règle de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale, nomme \_\_\_\_\_ comme mon mandataire, pour agir et voter pour moi et en mon nom, lors de l'assemblée générale annuelle de l'ANBÉF qui se tiendra le 2 mai 2015 et à chaque ajournement.

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Nom (en lettres moulées) :** \_\_\_\_\_

**Date : Signé le** \_\_\_\_\_ **jour de** \_\_\_\_\_, **2015**

**Note :** Selon les règlements, aucun membre n'a droit à plus de trois (3) procurations.



*Conservez votre copie  
de bulletin de nouvelles  
avec tous les rapports et  
apportez-la au congrès!*

*Au plaisir de vous voir!*

